



Le 10 décembre 2019

NON, NON ET NON !!!

**NON à la réforme des retraites !!!
NON à l'accroissement des inégalités Hommes/Femmes !!!
NON les avocats ne se laisseront pas faire**

Depuis de nombreuses semaines, les avocats sont vent debout contre le projet de réforme de retraite : inégalitaire, injuste, mettant en péril la pérennité des cabinets, la réforme est décriée de manière unanime.

Aujourd'hui, sous l'impulsion du Conseil National des Barreaux, les spécificités du régime de retraite des avocats sont mieux connues du grand public !

Les avocats se sont joints au mouvement national et la journée de mobilisation « Justice Morte » du 5 décembre dernier a été largement suivie au sein des différents barreaux : grève des audiences, rassemblements, participation aux cortèges etc.

Pourtant, le gouvernement fait la sourde oreille et continue avec ses éléments de langage plus mensongers les uns que les autres...

On nous promet que le régime universel serait plus égalitaire : C'est FAUX !

Rappelons au gouvernement que notre régime de base, en attribuant une pension de retraite de base identique pour tout avocat pour une même durée de cotisations, quels que soient les revenus perçus au cours de son activité.

Or, au sein de notre profession, les femmes perçoivent des revenus en moyenne de 20% inférieurs à ceux des hommes et ont des carrières plus hachées, le régime universel, parce qu'il est exclusivement par points, aggravera ces inégalités.

S'il ne faut rien concéder à l'égalité entre les femmes et les hommes, le régime universel créera de nouvelles inégalités dans notre profession en transposant au moment de la retraite les aléas de la carrière !

On nous promet un système plus juste : c'est FAUX !

C'est un régime qui va augmenter les cotisations à tel point (montant global de charges de 60%) que l'on sait avec certitude qu'une partie de la profession ne pourra pas y faire face. Et pour les confrères qui pourront assumer cette augmentation, ce sera un frein au développement de leur activité. C'est donc un régime qui menace la pérennité de notre profession

Et pour les retraités, toutes les simulations qui nous sont présentées aujourd'hui montrent une baisse du montant des pensions.

On nous reproche de ne pas être solidaires et de ne pas vouloir participer à l'effort commun : c'est FAUX !

Les avocats sont solidaires entre eux mais aussi avec les autres. Ils reversent aujourd'hui une centaine de millions d'euros chaque année aux autres régimes au titre de la solidarité. Cela représente 1.400 euros par avocat et par an. C'est un effort considérable !

Fin de semaine dernière, de nombreux ministres sont allés défendre les professions qu'ils représentent : Monsieur Castaner a défendu un régime spécifique pour les policiers, Monsieur Blanquer a annoncé des possibles aménagements pour les enseignants...

Mais Marlène Schiappa ne se saisit pas du sort des avocates qui vont être directement pénalisées par le régime universel...

Mais Madame le Garde des Sceaux refuse d'entendre les protestations des avocats...

Et pour cause, il semble que le gouvernement ait un tout autre dessein pour nous : Monsieur Lemaire l'a annoncé, certaines professions doivent disparaître... Alors, on ne se bat pas pour nous...

Mais nous savons mener des combats et défendre les causes justes !

A la veille des annonces de Monsieur le Premier ministre, la profession doit poursuivre sa mobilisation et son combat contre la Réforme des retraites !

**La FNUJA refuse d'abandonner le régime autonome des avocats
au profit d'un régime inégalitaire et injuste.**